



# PLAN D' ACTIONS VIVEA

## CHAMPAGNE-ARDENNE 2024

Les Elus du comité territorial Champagne-Ardenne ont défini un plan d'actions pour l'année 2024 afin d'atteindre les objectifs liés aux orientations définies dans leur plan de développement de la formation 2021-2026.



Un cahier des charges « En route vers la viticulture durable » permettant de :

- ▶ S'approprier les enjeux environnementaux de la viticulture champenoise ;
- ▶ Réaliser un autodiagnostic de son exploitation ;
- ▶ Identifier les outils et techniques nouvelles permettant de faire évoluer les pratiques.

### AOS « Communication positive et dialogue sociétal »

Accompagner les chefs d'entreprises agricoles afin qu'ils acquièrent les compétences nécessaires pour mettre en œuvre une communication positive sur leur métier, leurs pratiques ou leurs produits en réponse aux évolutions des attentes de la société et aux enjeux de l'agriculture.



L'AOS « **Bien-être en action** » doit permettre aux exploitants agricoles :

- ▶ d'être sensibilisés et de prendre en compte l'efficacité et le bien-être au travail dans leur conduite d'exploitation ;
- ▶ de mettre en place un plan d'actions simple permettant d'améliorer leur situation.

Préconisation : formation collective + accompagnement individualisé pour chaque participant.

## Le bien-être animal

- ▶ Depuis le 1er janvier 2022, tous les élevages doivent désigner un référent bien-être animal.
- ▶ Les référents bien-être animal **des élevages de porcs et volailles** doivent suivre un parcours de formation.
- ▶ Accompagner les éleveurs à la mise en place d'actions suite au diagnostic BEA.



## AUTONOMIE GAGNANTE



Cet appel d'offre spécifique a été créé pour accompagner les chefs d'exploitation à :

- ▶ Renforcer leur autonomie et leur capacité de décision dans leurs choix stratégiques ;
- ▶ Générer de la valeur ajoutée sur l'exploitation ;
- ▶ Mesurer les impacts des choix sur les performances économiques, sociales et organisationnelles de l'exploitation.

Accompagner le renouvellement des générations, la transmission (cédants / repreneurs) est une priorité pour le comité VIVEA Champagne-Ardenne.

## PROJET



## PROMOTION DE LA FORMATION



Promouvoir l'action des Elus du comité et susciter le développement de nouvelles formations grâce à :

- ▶ La communication à destination des chefs d'exploitation ;
- ▶ Des rencontres avec les acteurs du monde agricole.



[www.vivea.fr](http://www.vivea.fr)



Conseillère Audrey DUJARDIN — [a.dujardin@vivea.fr](mailto:a.dujardin@vivea.fr)

Assistante Florine DUCRET — [f.ducret@vivea.fr](mailto:f.ducret@vivea.fr)

Déléguée Catherine CARRY — [c.carry@vivea.fr](mailto:c.carry@vivea.fr)

VIVEA Délégation Est - Valparc - Espace Valentin Est

12 rue de Franche-Comté - 25480 ECOLE VALENTIN

03 81 47 47 41